

Annexe 1

J. Pierre Légaré
279, ch. des Huards
Boileau (Québec) J0V 1N0
450 239-1349
info.justivoix@gmail.com
Justivoix.ca

Laval, le 9 mai 2026

Monsieur Ian Lafrenière
Ministre de la Sécurité intérieure
Gouvernement du Québec

Objet : Demande de rencontre – transmission d’un mémoire pour intervention immédiate

Monsieur le Ministre,

Je sollicite respectueusement la possibilité qu’une rencontre me soit accordée, ou qu’un représentant dûment mandaté de votre bureau puisse recevoir et examiner le dossier que je vous transmets.

Ce dossier met en lumière une situation d’impasse institutionnelle persistante, marquée notamment par :

- une ambiguïté non résolue quant à mon statut d’emploi;
- une accumulation de démarches et de décisions procédurales sans examen complet du fond;
- des questions sérieuses relatives au devoir de juste représentation syndicale;
- ainsi que certains événements subséquents soulevant des interrogations quant à la cohérence des interventions institutionnelles.

Le mémoire joint a pour objet de présenter, de manière structurée et documentée, les principales contradictions du dossier ainsi que les raisons pour lesquelles une intervention externe, neutre et indépendante apparaît désormais nécessaire.

Ma démarche n’a pas pour but de substituer une appréciation politique à celle des instances compétentes, mais de permettre qu’un regard crédible et transversal soit enfin posé sur un dossier qui, à ce jour, n’a jamais fait l’objet d’une clarification complète sur le fond.

Je demeure disponible pour transmettre toute information complémentaire utile ou pour présenter ce dossier de manière ordonnée lors d’une rencontre.

Je vous remercie de l’attention portée à la présente démarche et vous prie d’agréer, Monsieur le Ministre, l’expression de ma considération distinguée.

Annexe 1